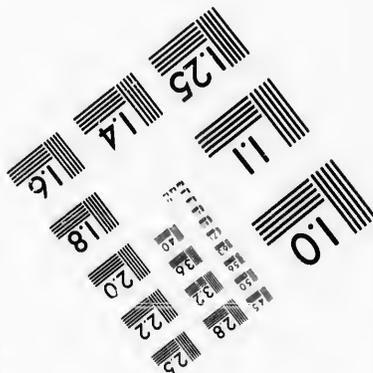
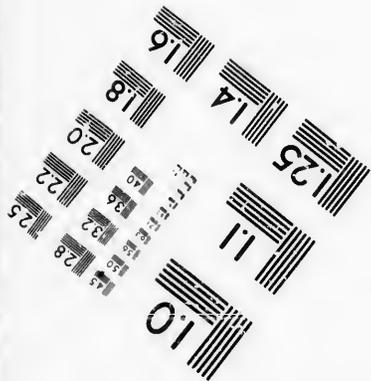
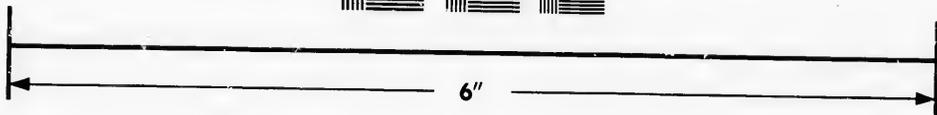
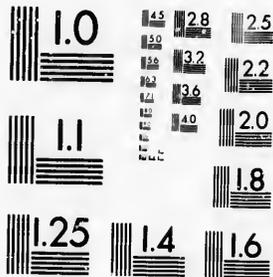


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

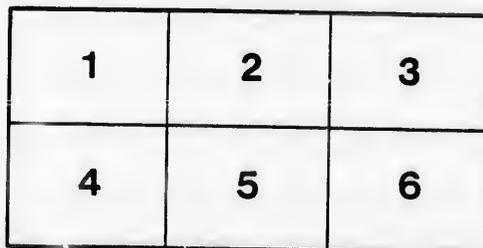
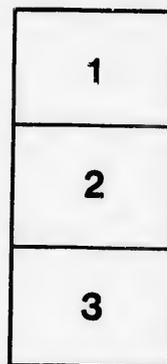
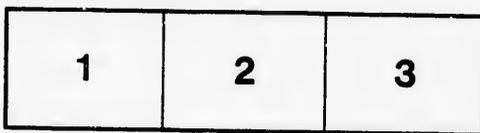
McLennan Library
McGill University
Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

McLennan Library
McGill University
Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

DEBATS SUR L'ADRESSE

(24 JANVIER 1865)

Discours de l'hon. M. Bureau.

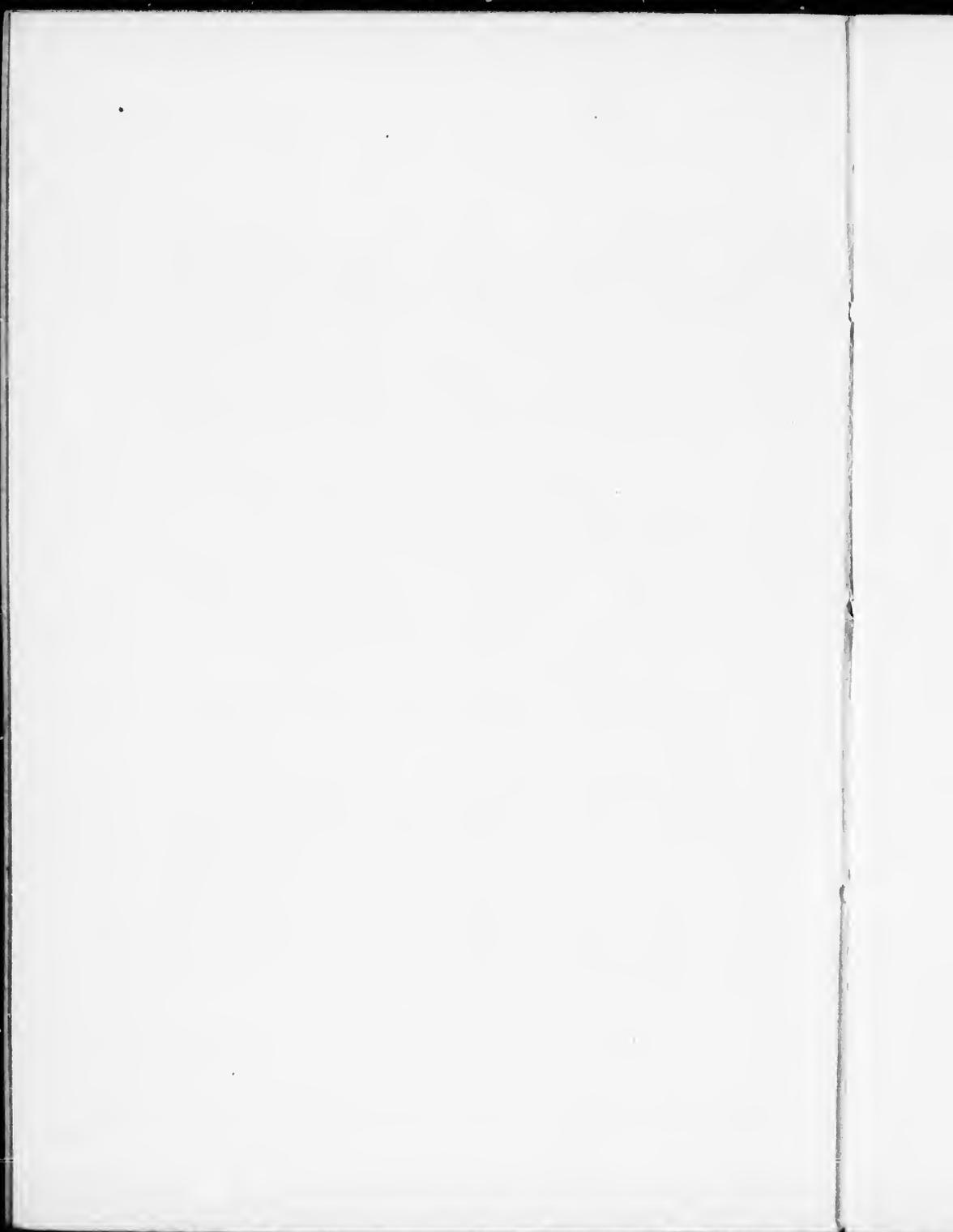
Publié dans le *Canadien* du 30 janvier.

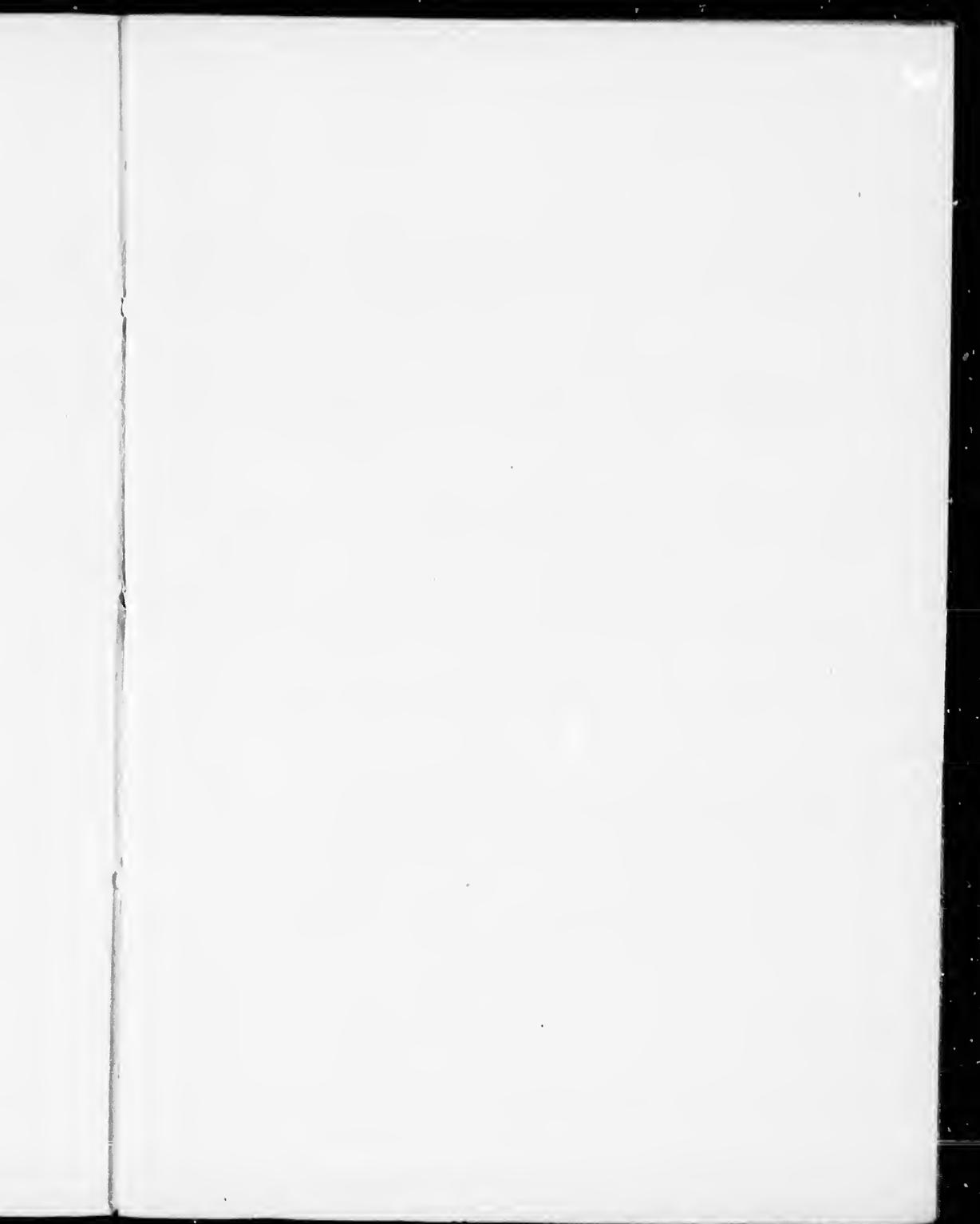
Imprimerie de J.-N. Duquet & Cie.

S2374

Not in TPL
Not in C.A
Not in P.

Confidential







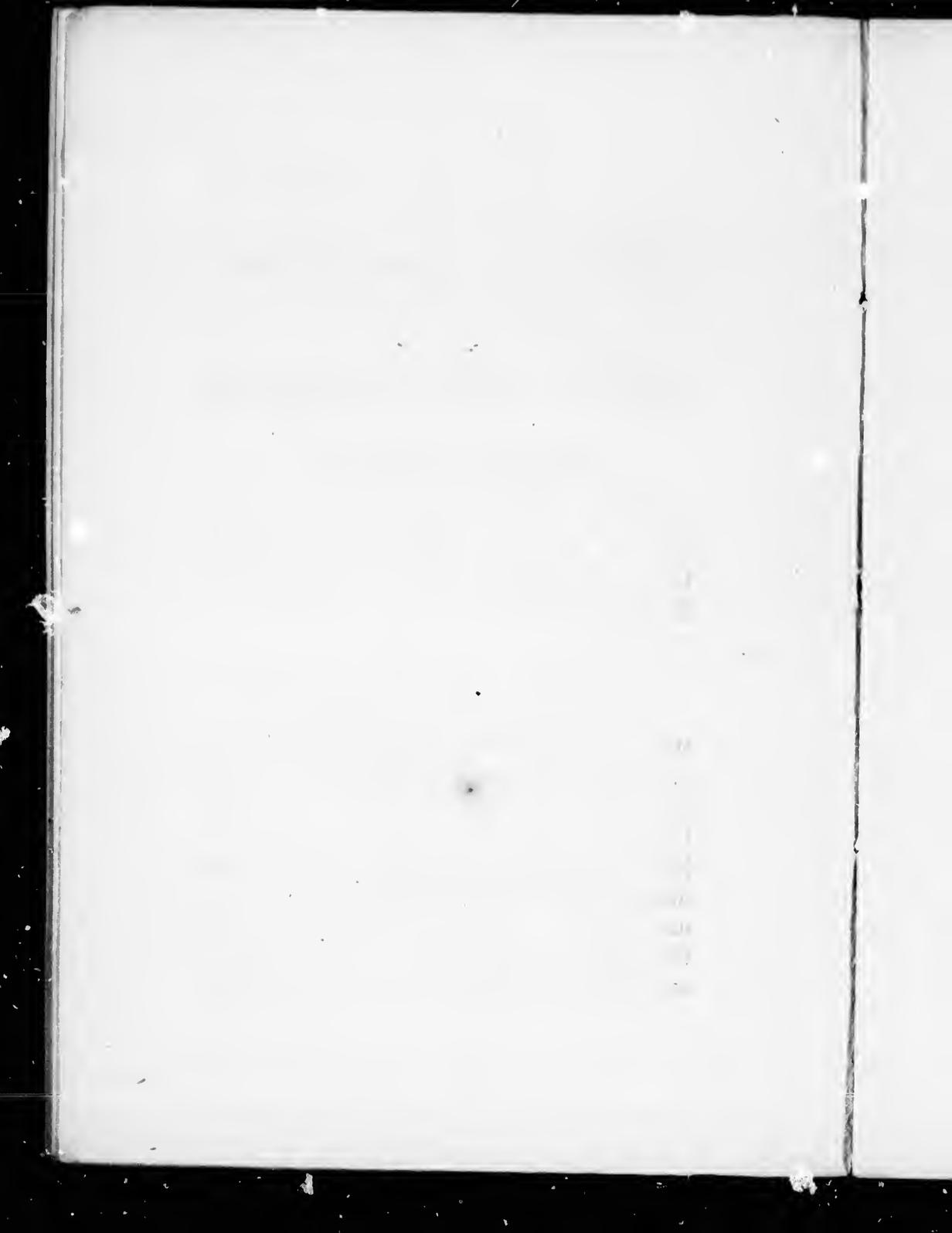
DEBATS SUR L'ADRESSE.

(24 JANVIER 1865)

Discours de l'hon. M. Bureau.

Publié dans le *Canadien* du 30 janvier.

Imprimerie de J.-N. Duquet & Cie.



CONSEIL LEGISLATIF

(Séance du 24 janvier 1865)

Débats sur l'Adresse.

Voici le discours prononcé par l'hon. M. Bureau sur les débats de l'adresse au Conseil Législatif, à la séance de mardi 24 janvier 1865 :

Monsieur l'Orateur,

Je n'ai pas l'intention de rappeler les divisions ni les dissensions du passé, mais je veux considérer la ligne de conduite qu'il conviendrait au pays de suivre à l'avenir, et j'aurai l'assurance d'avoir bien rempli mon devoir si je puis convaincre la chambre, qu'il y a des dangers et des écueils à éviter et indiquer une ligne de conduite qui puisse contribuer au bien-être et à la prospérité de la province. Il se fait en ce moment aux Etats-Unis une guerre

malheureuse, guerre qu'une conduite politique imprudente ou imprévoyante de notre part peut encore attirer sur nos bras, et cependant nos relations commerciales et autres avec ce grand pays sont de nature à nous faire désirer et espérer que tout sera fait en notre pouvoir pour maintenir la paix. J'ai remarqué avec plaisir que tous les honorables membres qui ont jusqu'à présent pris part aux débats ont été unanimes à désirer le maintien de la paix et de la bonne entente avec cette puissance, en évitant avec soin toute cause de malentendu avec elle, et j'ose croire que ce sentiment est partagé par la chambre toute entière. J'attire l'attention des honorables membres sur ce fait important et digne de remarque, c'est que l'Angleterre désire nous faire comprendre que dans le cas d'une guerre, le secours qu'elle nous donnera sera bien limité. Nous ne sommes nullement autorisés à croire qu'elle sera disposée à protéger les colonies à tout prix, car ce principe qu'elles doivent en grande partie pourvoir à leur propre défense, n'a fait que se fortifier de plus en plus, surtout depuis l'introduction de la doctrine du libre échange.

Lord John Russell a ouvertement exprimé cette opinion en 1850 et il est encore au pou-

voir aujourd'hui. Le principe que le noble lord amenait à l'appui de son opinion était que les relations de commerce de la métropole avec ces colonies étant considérablement modifiées et changées, il était plus avantageux pour toutes les parties intéressées de laisser les événements prendre leur cours naturel, et et de se consolider graduellement dans cette condition d'être qui convenait le plus à leurs intérêts.

La presse anglaise a soutenu la même politique, et le *Times* de Londres en particulier a constamment prêché la nécessité qu'il y a pour la métropole de faire comprendre aux colonies qu'elles doivent compter pour leur défense et le maintien de leur indépendance en grande partie sur leurs propres ressources, et à la vérité, quand on considère ce que l'armée et la marine coûtent annuellement à l'Angleterre, il est presque impossible d'exiger que le Canada vienne encore ajouter à ces énormes dépenses. En 1861, les armées de terre de l'empire comptaient 146,044 hommes, et la solde et les gratifications se montèrent à l'énorme somme de £4,780,000 stg., ajoutons à cela £1,456,834 stg. pour les provisions, le fourrage, les combustibles, l'éclairage et autres dépenses nécessaires, nous aurons un total de

£6,236,834 stg. ou à peu près \$25,000,000. L'estimé total pour l'armée se monte à £12,493,943 ou \$56,250,000. L'estimé total pour la marine durant la même année, pour la solde de 59,000 officiers, marins et aspirants, de la flotte de Sa Majesté fut de £2,346,179. Si l'on ajoute à cela ce qui a été alloué pour les pensions militaires d'une demi-solde nous auront un estimé total de £12,229,475 stg ou \$53,000,000. Ajoutons ensemble le coût de l'armée et de la marine ainsi que toutes les dépenses contingentes, nous aurons pour grand total £24,523,418 stg. ou \$109,250,000 et cependant comme je l'ai dit plus haut, cette somme énorme n'a pu suffire qu'à l'armement et l'entretien de 146,044 hommes de l'armée de terre, et 59,000 marins, (armée navale). Considérons maintenant que l'Angleterre outre le soin de sa propre défense, doit pourvoir à la protection de 53 colonies, pouvons-nous donc raisonnablement supposer qu'en cas d'une guerre, elle put mettre à notre disposition une armée de 50,000 hommes.

La petite révolution de 1837 en Canada à elle seule a coûté £2,100,000 stg. ou \$10,000,000, et cependant ce ne fut que l'insurrection de quelques paroisses. En rappelant ce triste et malheureux événement, je dois exprimer

L'opinion que l'insurrection ne fut pas dirigée contre la couronne d'Angleterre, en effet Sa Majesté ne compte pas dans tous ses domaines de sujets mieux disposés envers elle que les Canadiens-Français. Ils ont déjà prouvé leur loyauté, et ils sont prêts et disposés à en donner encore des preuves quand l'occasion s'en présentera. La querelle a été personnelle, et je puis en parler avec connaissance de cause, puisque je demeure au milieu du peuple et représente le collège électoral qui, en grande partie, a été le centre de ces dissensions. Les Canadiens-Français sont fortement attachés aux institutions politiques de la Grande Bretagne, surtout à la liberté de la presse, la liberté de conscience et la liberté du culte. Ils savent que chaque concession raisonnable qu'ils ont cru devoir demander leur a été accordée, et ils ont l'assurance que celles qu'ils croiront nécessaire de demander à l'avenir ne leur seront pas refusées. Je sais que le Canada pourra, quand il le jugera à propos, demander à la métropole et obtenir le pouvoir de changer sa constitution ou d'apporter dans sa forme gouvernementale la modification qu'il croira nécessaire.

Si l'on considère que le gouvernement impérial n'a aucun intérêt pécuniaire à conser-

ver la province comme colonie, que ses relations commerciales avec les Etats-Unis sont plus considérables qu'avec nous et qu'il a été obligé de taxer le peuple de la Grande Bretagne jusqu'au cinquième du coût des importations, l'on ne doit être nullement surpris de ce que ce gouvernement cherche à nous faire comprendre que nous ayons à l'avenir à compter pour notre défense sur nos propres ressources. Mais que pourrions-nous faire dans le cas d'une guerre avec les Etats-Unis même quand nous aurions tout le secours que peuvent nous procurer les provinces maritimes ? Je suis d'opinion moi, qu'une résistance efficace est purement impossible. Les Canadiens, je le répète, sont bien disposés et bien résolus à faire tout en leur pouvoir, ils sont prêts à risquer leurs biens et leur vie pour leur propre défense, mais ils n'ignorent pas et ils sont même convaincus qu'une telle résistance serait inutile.

Ils ne demandent pas la séparation de la colonie d'avec la métropole, non, ils désirent maintenir le lien qui les unit à la Grande Bretagne aussi longtemps que cela sera possible.....

Et de plus il est digne de remarque, (et je citerai ce fait comme une excellente raison qui doit nous porter à cultiver des relations

amicales avec les Etats-Unis) que notre commerce avec les Etats-Unis est beaucoup plus considérable qu'avec la Grande Bretagne. Les rapports de l'année fiscale de 1864 nous font voir que la valeur de nos importations de la Grande Bretagne, a été de \$20,000,000 en omettant les fractions, tandis que nos importations des Etats-Unis se sont montées à \$23,000,000. La valeur de nos exportations pour la même année à la Grande Bretagne a été de \$17,000,000 et aux Etats-Unis de \$20,000,000; ainsi dans ces deux cas, l'on voit que nos intérêts commerciaux avec ce dernier pays sont plus grands qu'avec la Grande Bretagne, Si je fais cette comparaison, si je cite ces chiffres, je ne veux nullement que l'on me suppose le désir de changer et de motifier nos relations politiques, mais j'établis ces faits afin de prouver qu'il est de notre intérêt de nous maintenir en paix avec nos voisins, et de continuer ce traité de réciprocité qui a été si avantageux pour les deux parties,

Considérons maintenant les relations commerciales de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et voyons quel effet désastreux aurait une guerre entre ces deux puissances pour leurs intérêts mutuels: car il ne faut pas se le cacher, il en est parmi eux qui semblent désirer

une guerre. Le gouvernement anglais a proclamé une stricte neutralité dans la guerre actuelle, et cette neutralité il l'a rigoureusement et honorablement observée, mais on ne peut dire que les sujets anglais ont suivi ce bon exemple de leur gouvernement. Dans l'espoir bien fondé du reste, de faire des fortunes en cherchant à approvisionner les Etats du Sud, ils ont méconnu cette proclamation de neutralité, et les Etats du Nord ont justement droit de se plaindre et de croire que le peuple anglais sympathise avec les Etats Confédérés. Lors de mon voyage à Halifax, j'ai fait la rencontre d'un marchand engagé dans ce genre de commerce, il m'a assuré que sur chaque cargaison qu'il pouvait débarquer dans les ports des Etats du Sud, il faisait un profit net de £80,000 stg. ou \$400,000, il pouvait donc par conséquent risquer d'en perdre une de temps à autre.

Mais la conduite du peuple anglais n'a satisfait ni l'une ni l'autre partie belligérante ; car le Sud s'indigne de la conduite du gouvernement anglais, tandis que le Nord lui, est furieux contre les sujets.

Pour en venir aux statistiques commerciales des Etats-Unis et de la grande Bretagne, je vois qu'en 1861-62 la valeur des articles

de commerce importés des États-Unis en Angleterre a été en chiffres ronds de \$220,000,000, et les exportations aux États-Unis \$105,000,000 ; en considérant ce commerce immense, n'est-il pas raisonnable de croire que l'Angleterre désire le maintien de la paix et nous ne devons-nous pas le désirer aussi ? J'ai dit plus haut que le *Times* de Londres était fortement opposé au principe de la défense et de la protection des colonies avec les armées de la mère patrie, et cela me rappelle un incident qui eut lieu à Halifax lors de la visite à cette ville des membres de la législature canadienne l'été dernier. A un banquet public donné en leur honneur, l'amiral Hope ayant dit que dans l'éventualité d'une guerre avec les États-Unis, les provinces pouvaient compter sur le secours de la mère-patrie, le *Times* en rapportant ces paroles de l'amiral déclara qu'il n'était nullement autorisé à faire cette assertion. Cette remarque ne m'a nullement surpris, car je sais que la politique coloniale a subi un grand changement. Je ferai part maintenant à la chambre de l'opinion émise par Lord John Russell à laquelle j'ai déjà fait allusion, et qu'il partage, je crois, encore aujourd'hui. Le noble Lord, dans un excellent discours sur la conduite à

suivre à l'égard des colonies, prononça, entr'autres choses, les paroles remarquables qui suivent :

“ Je pense qu'il est absolument nécessaire
“ que le gouvernement et la chambre procla-
“ ment les principes qui doivent désormais les
“ diriger ; s'il est de notre devoir, comme je le
“ crois fermement, de conserver notre grand et
“ précieux empire colonial, veillons à ce qu'il
“ ne repose que sur des principes justes, pro-
“ pres à faire honneur à ce pays et à contri-
“ buer au bonheur, à la prospérité de nos pos-
“ sessions.

“ En ce qui concerne notre politique com-
“ merciale, j'ai déjà dit que le système entier
“ du monopole n'est plus. La seule précaution
“ que nous ayons désormais à prendre, c'est
“ que nos colonies n'accordent aucun privi-
“ lège à une nation au détriment d'une autre,
“ et qu'elles n'imposent pas des droits assez
“ élevés sur nos produits pour équivaloir à
“ une prohibition. Je crois que nous sommes
“ fondés à leur faire cette demande en retour
“ de la sécurité que nous leur procurons”

Et plus loin référant à la lutte avec les colonies de la Nouvelle Angleterre qui conduisit à la proclamation de leur indépendance il dit :

“ Non-seulement je crois que ces principes

“ sont ceux qui doivent vous diriger, sans au-
“ cun danger pour le présent, mais jé pense
“ encore qu’ils serviront à résoudre, dans l’ave-
“ nir, de graves questions, sans nous exposer
“ à une collision aussi malheureuse que celle
“ qui marqua la fin du dernier siècle. En re-
“ venant sur l’origine de cette guerre fatale
“ avec les contrées qui sont devenues les
“ Etats-Unis d’Amérique, je ne puis m’empê-
“ cher de croire qu’elle fut le résultat non
“ d’une simple erreur, d’une simple faute,
“ mais d’une série répétée de fautes et d’er-
“ reurs d’une politique malheureuse de con-
“ cessions tardives et d’exigences inoppor-
“ tunes. J’ai la confiance que nous n’au-
“ rons plus à déplorer de tels conflits. Sans
“ doute je prévois, avec tous les bons es-
“ prits, que quelques-unes de nos colo-
“ nies grandiront tellement en population
“ et en richesse qu’elles viendront nous dire
“ un jour : Nous avons assez de force pour
“ être indépendantes de l’Angleterre. Le
“ lien qui nous attache à elle nous est devenu
“ onéreux et le moment est arrivé où, en
“ toute amitié et en bonne alliance avec la
“ mère-patrie, nous voulons maintenir notre
“ indépendance.”

Le même esprit qui animait alors les con-

seils de sa majesté, les anime encore aujourd'hui, et je ne doute nullement que nous puissions obtenir tout changement constitutionnel que nous jugerons à propos de demander, pourvu que ce changement n'entraînât point trop de dépenses, de manière à ne pas être forcés à taxer trop haut le commerce de l'empire. La conduite que le Gouvernement Canadien a suivie, relativement aux incursions à main armée sur le territoire américain, incursions qui ont tant excité la population de ce pays contre nous, a certainement été digne d'éloges et ce qu'elle devait être. Je n'ai pas l'intention de discuter en ce moment le projet de confédération, mais je ne doute nullement que le temps viendra où nous serons indépendants. Notre pays s'étendra alors de l'Est à l'Ouest, commençant à l'Île de Terre-Neuve, et se terminant à l'Île de Vancouver, formant une étendue de près de 1300 lieues. Il serait sans doute aussi difficile que coûteux de protéger les Îles de Terre-Neuve, du Prince Edouard et de Vancouver, ainsi que les côtes et les frontières à l'intérieur, et l'idée de défendre une frontière de cette longueur ne peut être entretenue un instant.

La politique que nous devons suivre est essentiellement une politique de paix, nous de-

vons donc chercher à établir des relations commerciales avec nos voisins sur une base solide et durable. Je considère le projet de confédération comme un pas vers notre indépendance, et s'il en résulte, comme je l'espère, la dissolution de l'union qui existe entre le Haut et le Bas-Canada, je ne crois pas que nous ayons jamais à en regretter l'adoption.

